



Procès-Verbal Commission Régionale des Délégations

Réunion du Lundi 19 Mai 2025

Président : M. LONGERE Pierre

Présents : MM. BESSON Bernard, HERMEL Jean-Pierre.

RESPONSABLE DES DESIGNATIONS

M. BESSON Bernard

Tél : 06-32-82-99-16

Mail : lraf.ooluneoosoleil@gmail.com

M. BRAJON Daniel

Tél : 06-82-57-19-33

Mail : brajond@orange.fr

RAPPELS IMPORTANTS A TOUS LES DELEGUES REGIONAUX ET FEDERAUX

La Commission rappelle à tous les Délégués que le **COVOITURAGE** est **STRICTEMENT INTERDIT** entre Délégués et Arbitres. Plusieurs Clubs ayant fait remonter à la Commission de tels agissements, celle-ci sera amenée à prendre des sanctions allant du retrait de désignation à d'éventuelles suspensions. La Commission compte sur votre compréhension.

En cas de problème majeur (match arrêté, absence FMI, incidents graves), les Délégués doivent informer la personne désignée à la permanence sportive.

Les anomalies « remboursements déplacements » sont à transmettre à M. LONGERE Pierre.

Heure d'arrivée : 2h00 avant le match (N3 et Coupe de France jusqu'au 6^{ème} tour) et 01h30 avant le coup d'envoi pour les championnats régionaux. A l'arrivée au stade, les Délégués doivent prendre possession de la tablette et la mettre en marche.

Rapport d'absence FMI : Celui-ci doit être transmis au Secrétaire Général de la LAuRAFoot avant lundi midi en cas de dysfonctionnement de la FMI.

Banc Délégué : La présence de représentants de la presse locale n'est pas autorisée sur le banc des Délégués.

Nom de l'Observateur d'Arbitre : En cas de présence d'un Observateur d'Arbitre, les Délégués doivent mentionner le nom de celui-ci sur le rapport.

Indisponibilités : Les indisponibilités doivent être transmises au Service Compétitions et non aux membres de la Commission.

BRASSARD EDUCATEUR :

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football (CRSEEF), la Commission Régionale Prévention, Médiation, Sécurité (CRPMS) décide que **chaque Educateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc**. Les délégués sont priés de le mentionner sur leur rapport.

RAPPEL AUX CLUBS

Les demandes de délégués sur les rencontres de championnats régionaux doivent être transmises au service compétitions dans un délai de 15 jours avant la date de la rencontre.

DESIGNATIONS COUPES REGIONALES

Finale FUTSAL : le 25 mai 2025 à COUBLEVIE : M. DUTCKOWSKI.

Finale COUPE FEMININE : le 29 mai 2025 à YZEURE : Mme LEROY MERIAUX (Accompagnateur : M. GODIGNON).

Finale COUPE MASCULINE : le 29 mai 2025 à YZEURE : M. GOULFERT.

A désigner : barrages des 07 et 08 juin 2025 à Aix les Bains.

Arrivée 2 heures avant le coup d'envoi.

RECRUTEMENT DELEGUES REGIONAUX

Suite au courrier du 28 Avril 2025 & adressé à Messieurs les Présidents de District, il est rappelé que les candidatures de Délégués Régionaux doivent parvenir à la Commission Régionale pour le 26 Mai 2025.

COURRIERS RECUS

F.F.F. : Réunion des Responsables régionaux le 27 Juin 2025 au siège de la F.F.F. Noté.

GENAS AZZIEU : Demande de Délégué. Noté.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance.